



**Saint-Damase**  
Fière de son histoire

## AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
LE 15 DÉCEMBRE 2021 à 19 H 00

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022  
ET  
ADOPTION DU PROGRAMME  
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2022-2023-2024

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le mercredi **15 décembre 2021 à 19 h 00**, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Saint-Damase, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2021

  
Joanne Beauregard  
Directrice générale et greffière-trésorière